

IEOM WALLIS ET FUTUNA

BULLETIN TRIMESTRIEL
n° 118 – 2^{ème} trimestre 2004

SOMMAIRE

SYNTHESE.....		2
1	<i>L'analyse de la conjoncture</i>	3
	1.1 L'enquête de conjoncture	3
	1.2 La demande des ménages	6
	<i>La consommation des ménages</i>	6
	<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages</i>	8
	1.3 Les principaux indicateurs économiques	9
	<i>L'emploi</i>	9
	<i>Les salaires</i>	9
	<i>Les prix</i>	10
	<i>Le commerce extérieur</i>	10
	<i>Suivi des recettes fiscales</i>	12
	<i>L'énergie</i>	13
	<i>Les échanges</i>	15
	<i>Evolution des taux de change</i>	16
2	<i>L'évolution monétaire et financière</i>	17
	2.1 Les actifs financiers	18
	<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de</i> <i>La clientèle non financière (Tableau I)</i>	18
	<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)</i>	19
	<i>Les actifs financiers par agent économique (Tableau III)</i>	20
	2.2 Les passifs financiers	23
	<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)</i> ... 23	
	<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone</i> <i>d'émission (Tableau V)</i>	25
	<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)</i>	26
	2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties	27
	<i>La masse monétaire (Tableau VI)</i>	27
	<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)</i>	28
	2.4 L'équilibre emplois-ressources des EC locaux (Tableau VIII)	29
	2.5 Rappel des taux	30
	<i>Le taux d'intérêt légal</i>	30
	<i>Les taux d'intervention de l'IEOM</i>	30
	<i>Les taux du marché</i>	30
	<i>Les taux de l'usure</i>	31
3	<i>Les Missions de l'IEOM</i>	32
	3.1 L'émission des signes monétaires	33
	3.2 Les opérations de compensation interbancaire	33

SYNTHESE

Les indicateurs macroéconomiques comme les entrepreneurs interrogés mettent à nouveau en évidence une conjoncture économique médiocre à Wallis et Futuna qui reste à l'écart de la reprise enregistrée dans le monde.

Le nombre d'entreprises inscrites au registre des patentes décroît sensiblement (-14 sur trois mois).

Les derniers chiffres connus de l'emploi font apparaître un nouveau recul du secteur privé (-13%) qui ne représente plus que 29,8% de l'emploi local (hors fonctionnaires métropolitains).

La consommation des ménages semble avoir diminuée, comme en témoigne le recul des taxes d'entrée perçues sur l'ensemble des marchandises importées (-5,3% au cours du premier trimestre par rapport à la même période de 2003).

La croissance des encours de crédits pour l'achat de véhicules automobiles s'atténue (+2,6% sur le trimestre mais reste très forte sur un an, à +61,8%). Le ralentissement de la distribution du crédit n'a pas encore eu d'effets significatifs sur les ventes (56 véhicules vendus début 2004 contre 63 sur les trois derniers mois de 2003).

Parallèlement, alors que le nombre de touchées de navires de commerce est stable par rapport au premier trimestre 2003, la fréquence des dessertes aériennes de Wallis et Futuna a fortement régressé sur les trois premiers mois de l'année 2004 (-19,4% par rapport au premier trimestre 2003). Le nombre de passagers a également chuté (-8,6%). Le coût élevé des transports consécutif à l'éloignement du Territoire et à l'étroitesse du marché est resté pénalisant pour le développement économique.

Le nombre « d'interdits bancaires » continue sa progression sur un an (+13%) mais s'infléchit nettement par rapport à la même période de 2003 (+44,7%).

Dans un contexte de baisse de l'activité, les salaires et les prix sont restés stables. La forte concentration du commerce de gros tant au plan des produits alimentaires que des matériaux de construction et une appréciation des devises néo-zélandaise et australienne n'a pas eu d'effets négatifs notables sur le Territoire.

La morosité de l'économie locale se reflète dans l'évolution des données bancaires, ainsi les crédits diminuent de -13% sur un an et les entreprises ne bénéficient plus que de 16% du total des concours bancaires distribués. L'encours des dépôts au 31 mars 2004 est en recul de 4,3% sur trois mois. La masse monétaire diminue de 3,6% en raison de la contraction de la circulation fiduciaire.

Le second trimestre 2004 ne devrait pas être marqué par une embellie notable de la situation.

1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE

1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le huitième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête a porté sur le premier trimestre 2004 et sur les perspectives pour le second trimestre 2004. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 51 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet donc pas, pour ce trimestre, d'établir une décomposition des résultats par secteur et ne fera donc que l'objet d'une analyse globale.

Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution de caractéristiques économiques de leur établissement par rapport au trimestre précédent et par rapport au même trimestre de l'année précédente, et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 5). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique pour un secteur ou pour l'ensemble des secteurs.

Ainsi une valeur comprise entre 1 et 2,75 correspond à un recul, une valeur située entre 2,75 et 3,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 3,25 et 5 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisés sur les questions ouvertes.

EXEMPLE					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
 amélioration	 allègement	 accroissement	 hausse	 déstockage	 embauches
 dégradation	 alourdissement	 dégradation	 baisse	 hausse	 licenciements

Analyse de la conjoncture au 31 mars 2003**La conjoncture au premier trimestre 2004 par rapport au quatrième trimestre 2003 :**

L'activité moyenne du premier trimestre s'est dégradée par rapport au précédent. Malgré l'alourdissement des charges, les prix sont restés stables en raison de l'insuffisance de la demande des ménages. Parallèlement une dégradation de la trésorerie intervient, principalement en raison de l'allongement des délais de paiement des créances de la clientèle dans le secteur des biens d'équipement des ménages. En dépit de cette conjoncture médiocre, le secteur alimentaire, qui se modernise et étoffe ses structures, déclare avoir augmenté ses effectifs alors que les autres secteurs ont conservé leur niveau d'emploi.

EVOLUTIONS					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
					

Anticipations des chefs d'entreprises pour le second trimestre 2004 :

La moyenne de l'échantillon table sur une stabilité des prix et de la trésorerie pour le second trimestre. La baisse de l'activité et l'augmentation des charges sont envisagées. Peu d'entrepreneurs envisagent d'engager de nouveaux investissements dans les prochains mois.

PREVISIONS					
Pour le 2ème trimestre 2004					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
					

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 31 mars 2004, 349 unités étaient recensées contre 363 trois mois auparavant, 34 fermetures ont été enregistrées au premier trimestre contre seulement 20 ouvertures. Le BTP est le secteur le plus touché par la baisse d'activité, 73 entreprises de construction, d'installation et de travaux publics sont inscrites au registre des patentes fin mars 2003 contre 87 trois mois plus tôt.

Entreprises de Wallis et Futuna

Secteurs	Fermetures	Créations	Nombre total d'entreprises au	Nombre total d'entreprises au
	1er trimestre 2004	1er trimestre 2004	31/12/03	31/03/04
Commerce	4	4	96	96
BTP	22	8	87	73
Hôtellerie-restauration	0	0	25	25
Services	8	8	155	155
Total	34	20	363	349

Source : service des contributions diverses

1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

La consommation des ménages

Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues au premier trimestre 2004, en cumul sur un an, atteignent 454,8 millions de XPF, en hausse de 14,2% par rapport à la période antérieure. Cette progression est liée à la forte hausse des taxes sur les tabacs (+23%) et sur les alcools (+15,6%), conjuguée à la plus légère augmentation des recettes sur les hydrocarbures (+8,3%).

Taxes intérieures de consommations pour BT (millions de XPF)

<i>Données fiscales</i>	Cumul 01/04/02-31/03/03	Cumul 01/04/03-31/03/04	Glissement annuel
Taxe intérieure de consommation - alcools	144,0	166,5	15,6%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	88,4	108,7	23,0%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	165,9	179,6	8,3%
TOTAL	398,2	454,8	14,2%

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 1 052 millions de XPF à la fin du premier trimestre 2004, en légère baisse par rapport au 31 décembre 2003 (-1,9%) mais en forte hausse en glissement annuel (+19,5%).

L'encours des prêts personnels non affectés a, de nouveau, progressé pour s'établir à 244,8 millions de XPF au 31 décembre, soit une hausse de 3,5% sur trois mois et de 50,4% sur un an. Le montant des prêts affectés enregistre un léger recul sur trois mois (-3,4%) mais continue de s'accroître sur un an (+12,5%) sous l'impulsion des prêts pour l'achat de véhicules dont la durée d'amortissement est passée de 3 à 4 ans (+61,8% sur 12 mois).

Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)

	31/03/2003	31/12/2003	31/03/2004	Variation sur trois mois	Variation sur un an
prêts personnels (non affectés)	162 776	236 454	244 814	3,5%	50,4%
véhicules	324 770	512 338	525 603	2,6%	61,8%
véhicules neufs	306 864	483 250	499 207	3,3%	62,7%
véhicules occasion	17 906	29 088	26 396	-9,3%	47,4%
appareils ménagers	388 517	319 587	278 747	-12,8%	-28,3%
divers	4 048	3 494	2 879	-17,6%	-28,9%
sous total prêts affectés	717 335	835 419	807 229	-3,4%	12,5%
TOTAL	880 111	1 071 873	1 052 043	-1,9%	19,5%

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

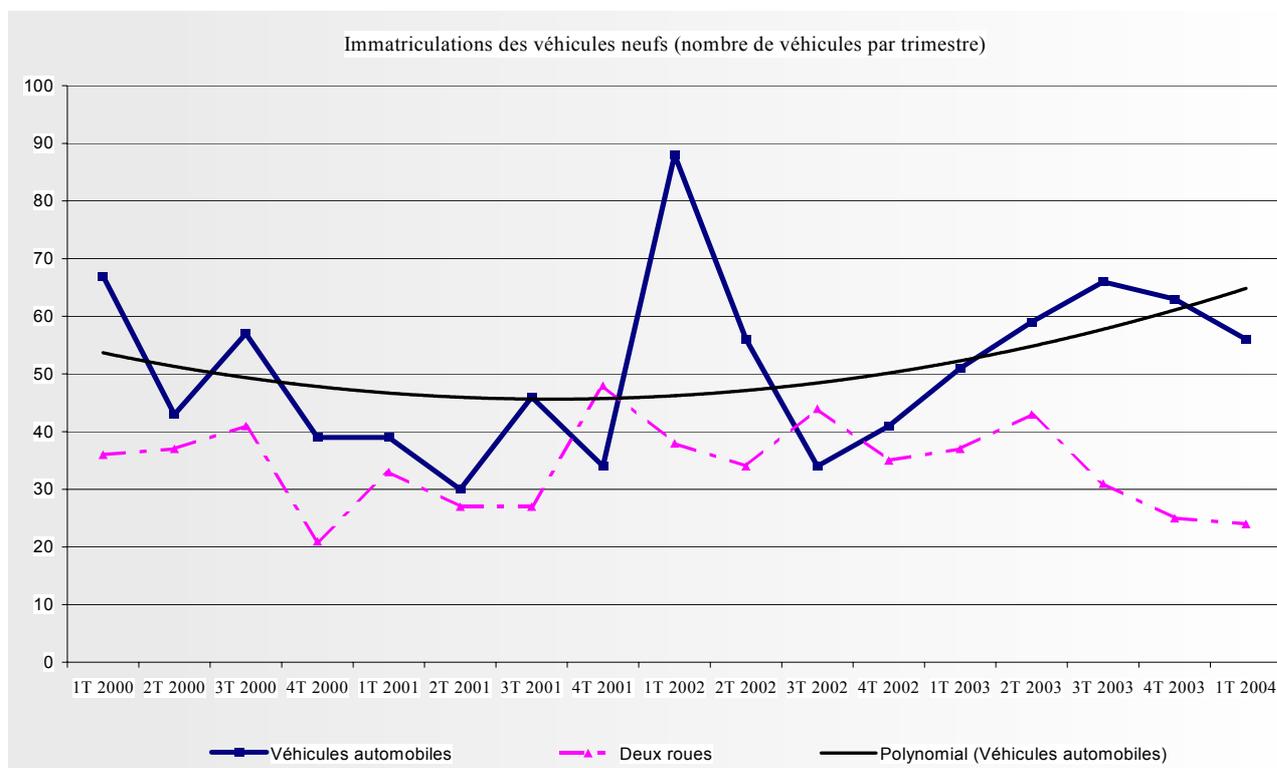
Au cours du premier trimestre 2004, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a régressé par rapport au trimestre précédent (-11,1%) mais a progressé par rapport au 1^{er} trimestre 2003 (+9,8%). Les ventes de deux roues sont restées stables sur trois mois, 24 immatriculations étaient recensées fin mars contre 25 fin décembre. Elles ont cependant fortement diminué par rapport au cumul enregistré fin mars 2003 (-35,1%). Ces variations relatives doivent être fortement nuancées en raison de la faible taille du marché.

Immatriculations de véhicules neufs

	1er trimestre 2003	4ème trimestre 2003	1er trimestre 2004	variation annuelle	variation trimestrielle
Véhicules automobiles (1)	51	63	56	9,8%	-11,1%
<i>Wallis</i>	47	47	43	-8,5%	-8,5%
<i>Futuna</i>	4	16	13	n.s.	-18,8%
Deux roues	37	25	24	-35,1%	-4,0%
<i>Wallis</i>	16	12	15	-6,3%	25,0%
<i>Futuna</i>	21	13	9	-57,1%	-30,8%

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun



La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

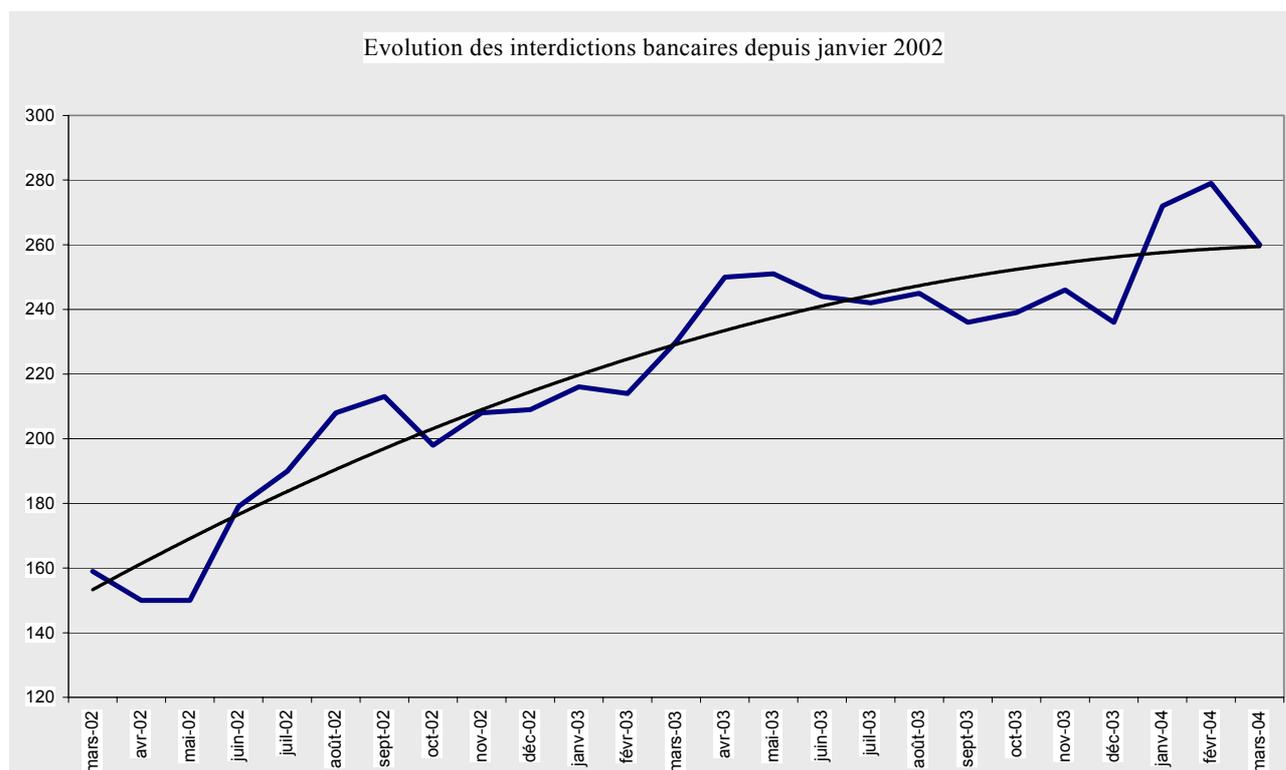
A la fin du premier trimestre 2004, 260 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire (+10,2% sur trois mois et +13% sur un an).

Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire

Date	Au	Au	Au	Au	Variation		
	31/03/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	m-3	m-6	m-12
Nombre	230	236	236	260	10,2%	10,2%	13,0%

Source : IEOM

La progression du nombre d'interdits bancaires s'est nettement infléchi depuis un an comme le montre la courbe ci-dessous.



1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne concernent donc pas les fonctionnaires métropolitains dont le nombre atteignait 331 à la fin de l'année 2003¹.

A la fin de l'année 2003, le nombre de salariés déclarés s'élevait à 1 686, soit une baisse de 5,3% par rapport au 31 décembre 2002. Le secteur privé est apparu une nouvelle fois comme le plus touché avec un recul de 13,1% sur un an. Les branches les plus concernées ont été le BTP (-48,2% sur un an) et les services (-11% sur un an).

Les effectifs des secteurs public et semi-public (hors fonctionnaires métropolitains) sont restés quasiment stables entre décembre 2002 et fin 2003 (-1,6%). La part des secteurs publics et semi-publics dans l'emploi a ainsi progressé de 67,5% à 70,2% au 31 décembre 2003.

Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR

	déc-02		déc-03		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
Secteur privé	578	32,5%	502	29,8%	-13,1%
dont :					
Industrie/Artisanat	95	5,3%	74	4,4%	-22,1%
BTP	112	6,3%	58	3,4%	-48,2%
Commerce	156	8,8%	185	11,0%	18,6%
Services	170	9,5%	152	9,0%	-10,6%
Employés de maison	45	2,5%	33	2,0%	-26,7%
Secteur semi-public*	161	9,0%	179	10,6%	11,2%
Secteur public	1 042	58,5%	1005	59,6%	-3,6%
Total	1 781	100,0%	1686	100,0%	-5,3%

Source CLR-CCPF

* Secteur regroupant des organismes publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

Les salaires

Le SMIG n'a pas été modifié au quatrième trimestre 2003. La dernière revalorisation (5%) remonte au 1^{er} juillet 2002. Depuis cette date, le SMIG mensuel atteint 70 061 XPF.

Le barème des agents permanents de l'administration territoriale n'a pas évolué depuis la revalorisation de 1,5% intervenue le 1^{er} janvier 2003. En raison des revalorisations successives intervenues depuis juillet 2002, la progression du barème s'établit au 31 décembre 2003 à 3,54%. Le salaire minimum de l'administration territoriale qui correspond à l'indice 250, s'élève à 99 699 XPF depuis le 1^{er} janvier 2003.

¹ Dernières données disponibles

Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix sont restés quasiment stables au cours du premier trimestre 2004. La très légère diminution enregistrée s'établit à -0,01% sur trois mois et s'explique par la conjugaison de l'accroissement du prix des produits alimentaires (+1,1%), du recul de celui des services (-0,59%) et de la baisse des produits manufacturés (-0,99%). Les prix avaient augmenté de 0,15% au quatrième trimestre 2003 et de 0,52% au troisième trimestre.

La hausse des produits alimentaires au premier trimestre est liée principalement à l'évolution de deux composantes de cette catégorie : "viande" (+4,91%) et "produits de la pêche" (+5,19%). La baisse des prix des services résulte essentiellement de celle de la composante « transports » (-1,71%). Le recul du prix des produits manufacturés est la conséquence de la régression du prix des « véhicules » (-2,77%).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation s'établit à 1,01%, contre 1,52% au trimestre précédent. Les produits alimentaires ont, pour leur part, progressé de 2,13% sur douze mois contre 4,27% au 31 mars 2003.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) datent de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours de préparation. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de prendre en compte ces évolutions.

Evolution de l'indice des prix à la consommation

	<i>1er trimestre 2003</i>	<i>4ème trimestre 2003</i>	<i>1er trimestre 2004</i>	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
Indice global (IPC)	124,68	125,95	125,94	-0,01%	1,01%
Indice des produits alimentaires	115,81	116,94	118,22	1,09%	2,08%
Indice des produits manufacturés	132,28	133,26	131,94	-0,99%	-0,26%
Indice des services	136,38	139,44	138,62	-0,59%	1,64%

base 100 : 3ème trimestre 1989

Source : STSEE

Le commerce extérieur

Les taxes à l'importation

Au 31 mars 2004, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une légère baisse (-1,5%) par rapport au premier trimestre 2003, pour s'établir à 228,9 millions de XPF. Cette évolution résulte de la combinaison d'une forte hausse des recettes de droits de douane (+12%) qui atteignent 58,1 millions de XPF et d'une baisse des recettes de taxes à l'entrée (-5,3%) qui s'élèvent à 170,8 millions de XPF.

La hausse des recettes de droits de douane s'explique par une évolution de la provenance des importations. En effet, n'acquittent ces droits que les pays hors zone euro et TOM, la part des importations en provenance des pays tiers s'accroît donc, au détriment des importations issues des pays de la zone euro.

Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée

<i>Données fiscales en millions de F CFP</i>	Cumul ⁽¹⁾ au 31/03/2003	Cumul ⁽¹⁾ au 31/03/2004	Variations T-4	Rappel : Total 2003
Droits de douane ⁽²⁾	51,9	58,1	12,0%	226,7
Taxes d'entrée ⁽³⁾	180,4	170,8	-5,3%	718,1
TOTAL	232,3	228,9	-1,5%	944,8

⁽¹⁾ Cumul sur trois mois

⁽²⁾ Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

⁽³⁾ Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les importations

Au 31 mars 2004, les importations ont atteint le montant de 1 044 millions de XPF. Principalement destiné au marché des particuliers, le premier chapitre d'importation est constitué des produits alimentaires (32,8%) pour 343 millions de XPF. Malgré la diminution du nombre d'immatriculation de véhicules neufs au cours du premier trimestre, les matériels de transports atteignent 134 millions de XPF, soit 12,9% du total des importations. La part des produits minéraux et des fournitures diverses, principalement importés par le secteur des BTP, reste quasiment stable par rapport à 2003, soit 10,4% et 11,6% du total des importations. Enfin, les importations de machines et appareils progressent par rapport à 2003. Elles s'établissent à 166 millions de XPF, soit 15,9% des importations contre seulement 8,9% fin 2003.

Importations en valeur (millions de XPF)

	<i>Total 2003</i>		<i>1er trimestre 2004</i>	
	<i>Valeur</i>	<i>Part</i>	<i>Valeur</i>	<i>Part</i>
Produits alimentaires	1247	28,9%	343	32,8%
Matériel de transport	836	19,4%	134	12,9%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	500	11,6%	109	10,4%
Fournitures (BTP, ...)	486	11,3%	122	11,6%
Machines et appareils	385	8,9%	166	15,9%
Industries chimiques	342	7,9%	90	8,6%
Linges et accessoires	201	4,7%	44	4,2%
Marchandises et produits divers	137	3,2%	15	1,4%
Papiers, cartons	99	2,3%	0	0,0%
Instruments et appareils optiques	78	1,8%	22	2,1%
Armes et munitions	1	0,0%	0	0,0%
Objets d'art et de collection	0	0,0%	0	0,0%
Total	4311	100,0%	1044	100,0%

Source : Service des Douanes

Suivi des recettes fiscales

Les recettes fiscales s'établissent au 31 mars 2003 à 480 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 26% de la prévision effectuée pour 2004.

Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)

Recettes		prévues au budget primitif 2004	réalisées au 31/03/04	% réalisateur	
Recettes douanieres	Droits de douane	230	58	25%	
	Taxes d'entrée	720	171	24%	
	Taxes intérieures de consommations	alcools	167	33	20%
		tabacs	103	25	24%
		hydrocarbures	175	44	25%
	Autres	10	2	18%	
Taxes diverses	Immatriculations de véhicules	6	2	29%	
	Affaires maritimes	64	13	20%	
Fonctionnement des services	Ventes des tabacs	245	58	24%	
	Taxes d' Environnement	5	1	23%	
Total Taxes et droits indirects		1724	407	24%	
Impôts directs		110	73	66%	
TOTAL		1834	480	26%	

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

L'énergie

L'énergie électrique

La production d'électricité au premier trimestre 2004 est relativement stable par rapport au trimestre précédent (-0,8%) mais progresse par rapport au premier trimestre 2003 (+4,1%) pour atteindre 4 742 milliers de kWh.

Au 31 mars, les ventes d'électricité enregistrent une baisse de 2,1% par rapport au quatrième trimestre 2003, et une légère augmentation de 2,4% en glissement annuel.

Le nombre d'abonnés est resté stable sur trois mois et progresse faiblement sur un an (+1,9%).

Evolution de la production et de la distribution d'électricité

	1er trim 2003	4ème trim 2003	1er trim 2004	Variation / 4ème trim 2003	Variation / 1er trim 2003
Production globale (milliers de kWh)	4 557	4778	4742	-0,8%	4,1%
Wallis	3 790	3965	3944	-0,5%	4,1%
Futuna	767	813	798	-1,8%	4,0%
Ventes totales (milliers de kWh)	3 642	3 808	3 729	-2,1%	2,4%
Wallis	2953	3 120	3 024	-3,1%	2,4%
Futuna	689	688	705	2,5%	2,3%
Abonnés	3 496	3 562	3 562	0,0%	1,9%
Wallis	2409	2 458	2 465	0,3%	2,3%
Futuna	1087	1 104	1 097	-0,6%	0,9%

Source : EEFW

Les tarifs de l'électricité ont enregistré une progression de 2% quelles que soient les tranches au quatrième trimestre. Le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 55,8 XPF au 31 décembre 2003 à 56,9 XPF fin mars 2004 et celui de la moyenne tension qui s'élevait à 43,6 XPF a atteint 44,5 XPF. Par rapport au premier trimestre 2003, la hausse des tarifs s'élève à +5,5%, contre +3,7% au trimestre précédent.

Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)

	1er trim 2003	4ème trim 2003	1er trim 2004	Variation / 4ème trim 2003	Variation / 1er trim 2003
Basse tension					
Petits utilisateurs	53,94	55,80	56,91	2,0%	5,5%
1ère tranche	67,42	69,75	71,14	2,0%	5,5%
2ème tranche	53,94	55,80	56,91	2,0%	5,5%
3ème tranche	40,45	41,85	42,68	2,0%	5,5%
Prix moyen	53,94	55,80	56,91	2,0%	5,5%
Moyenne tension					
1ère tranche	50,57	52,31	53,36	2,0%	5,5%
2ème tranche	33,71	34,88	35,57	2,0%	5,5%
Prix moyen	42,14	43,60	44,47	2,0%	5,5%

Source : EEFW

Les hydrocarbures

Au 31 mars 2004, les ventes d'essence sont en baisse, tant au niveau trimestriel (-5,1%) qu'en cumul annuel sur un an par rapport à la période précédente (-6,4%). A la fin du premier trimestre 2004, les ventes de gazole sont restées stables par rapport au quatrième trimestre 2003 (+0,1%) mais sont en hausse en cumul sur un an (+3,4%).

La consommation de pétrole Jet A1 régresse fortement au premier trimestre par rapport au quatrième trimestre (-15,8%) mais aussi en cumul sur un an (-31,4%). Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement en carburant des avions. La cherté du coût des carburants à Wallis incite la compagnie aérienne à s'approvisionner en dehors du Territoire.

Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)

	Cumul (avril-02 à mars-03)	Cumul (avril-03 à mars-04)	4ème trimestre 2003	1er trimestre 2004	Variation / Cumul n-1	Variation / trimestre précédent
Essence						
Wallis	2 418,7	2 325,1	602,4	550,7	-3,9%	-8,6%
Futuna	499,0	404,8	84,8	101,2	-18,9%	19,3%
Total	2 917,7	2 729,9	687,2	651,9	-6,4%	-5,1%
Gas-oil						
Wallis	5 299,0	5 612,3	1 421,5	1 391,7	5,9%	-2,1%
Futuna	1 305,0	1 219,3	282,2	314,2	-6,6%	11,4%
Total	6 603,9	6 831,7	1 703,7	1 705,9	3,4%	0,1%
Pétrole Jet A1						
Wallis	1 157,9	790,6	244,9	206,0	-31,7%	-15,9%
Futuna	9,8	10,3	2,6	2,4	5,2%	-7,1%
Total	1 167,6	800,8	247,5	208,4	-31,4%	-15,8%
Gaz butane (Total)	247,1	250,9	65,8	59,8	1,5%	-9,1%

Source : SWAFEPP

En février, la structure des prix des produits pétroliers, déterminée par délibération de l'Assemblée Territoriale et publiée par arrêté du Préfet, a été revue à la baisse.

Le prix du litre d'essence a régressé de 5,4% (variation de +1,9% sur un an) pour s'établir à 123,8 XPF. Le prix du gazole a diminué de 7,1% (baisse de 0,7% par rapport à février 2003) et se fixe désormais à 109,2 XPF. Le pétrole voit également son prix reculer (-6,1%) à 108,6 XPF le litre, tout en restant à un niveau supérieur (+2%) à celui enregistré en février 2003.

La dernière hausse des tarifs remontait au mois de septembre 2003.

Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)

	31/03/2003	31/12/2003	31/03/2004	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	121,5	130,8	123,8	-5,4%	1,9%
Gazole	110	117,5	109,2	-7,1%	-0,7%
Pétrole Jet A1	106,5	115,6	108,6	-6,1%	2,0%

Source : SWAFEPP

Le prix du gaz n'a pas évolué depuis le 1^{er} octobre 2003, son prix de vente au litre s'établit à 304,2 XPF à Wallis et à 396 XPF à Futuna.

Les échanges

Le trafic aérien

Trafic international

En cumul fin mars 2004, le trafic aérien international, en nombre de vols, enregistre une forte baisse par rapport à la même période de l'exercice 2003 (-23,7%) ainsi qu'un léger recul par rapport au trimestre précédent (-3,3%). Le nombre de passagers diminue également, aussi bien au niveau annuel (-9,5%) que trimestriel (-4,2%). En revanche, le volume de fret progresse fortement par rapport à fin mars 2003 (+27%) mais reste stable par rapport au 31 décembre 2003 (-0,9%).

Trafic inter-îles

Au 31 mars 2004, 261 vols ont relié Wallis et Futuna depuis le début de l'année. Ce chiffre est en baisse par rapport à fin mars 2003 (-18,4%) et par rapport aux trois derniers mois de l'année 2003 (-11,2%). Le nombre de passagers diminue aussi sur un an (-6,7%) et par rapport au trimestre précédent (-7,8%).

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial

	Cumul au	Cumul au	Cumul au	Variations		Rappel :
	31/03/2003 ⁽¹⁾	31/12/2003 ⁽¹⁾	31/03/2004 ⁽¹⁾	T-1	T-4	Total 2003
Nombre de vols	396	354	319	-9,9%	-19,4%	1444
- Extérieur	76	60	58	-3,3%	-23,7%	248
- Intérieur	320	294	261	-11,2%	-18,4%	1196
Passagers	9391	9085	8586	-5,5%	-8,6%	33868
- Extérieur	6189	5845	5600	-4,2%	-9,5%	21513
- Intérieur	3202	3240	2986	-7,8%	-6,7%	12355
Fret (tonnes)	31045	40342	41939	4,0%	35,1%	139489
- Extérieur	27215	34881	34553	-0,9%	27,0%	121612
- Intérieur	3830	5461	7386	35,2%	92,8%	17877
Poste (tonnes)	15431	15312	14468	-5,5%	-6,2%	
- Extérieur	14003	12828	11851	-7,6%	-15,4%	48264
- Intérieur	1428	2484	2617	5,4%	83,3%	8649

Source : Aviation civile

⁽¹⁾ Cumul sur trois mois

Le trafic maritime

Au cours du premier trimestre 2004, le Territoire a été ravitaillé par 9 navires porte-conteneurs, comme au trimestre précédent, et par 2 pétroliers (contre 3 au quatrième trimestre 2003).

Au total, 12 touchées de navires ont été recensées au premier trimestre 2004 contre 13 à la période précédente et 11 un an plus tôt.

Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis

	1er trimestre	4ème trimestre	1er trimestre	Variations		Rappel :
	2003	2003	2004	T-4	T-1	Total 2003
Porte - conteneurs	7	9	9	29%	0%	31
Pétroliers	3	3	2	-33%	-33%	12
Butaniers	1	1	1			4
Total	11	13	12			47

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Evolution des taux de change

Fin 2003, la répartition des importations sur le territoire s'établissait à 47% pour la zone euro, 11 % pour la Nouvelle-Zélande, 23% pour l'Australie, le reste étant réparti entre de nombreux pays. Ainsi, seules les variations des monnaies néo-zélandaises et australiennes ont une influence sur les prix à Wallis et Futuna. Celles-ci se sont respectivement appréciées de 7,38% et de 12,61% sur un an.

Taux de change en fin de mois

en XPF	A u	A u	A u	Variations	
	31/03/2003	31/12/2003	31/03/2004	m-3	m-12
100 JPY	92,38	88,36	93,98	6,36%	1,74%
USD	109,53	94,48	97,62	3,32%	-10,87%
AUD	66,02	71,02	74,34	4,67%	12,61%
NZD	60,51	62,01	64,98	4,79%	7,38%
SGD	62,17	55,63	58,33	4,84%	-6,18%

Source : IEOM

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

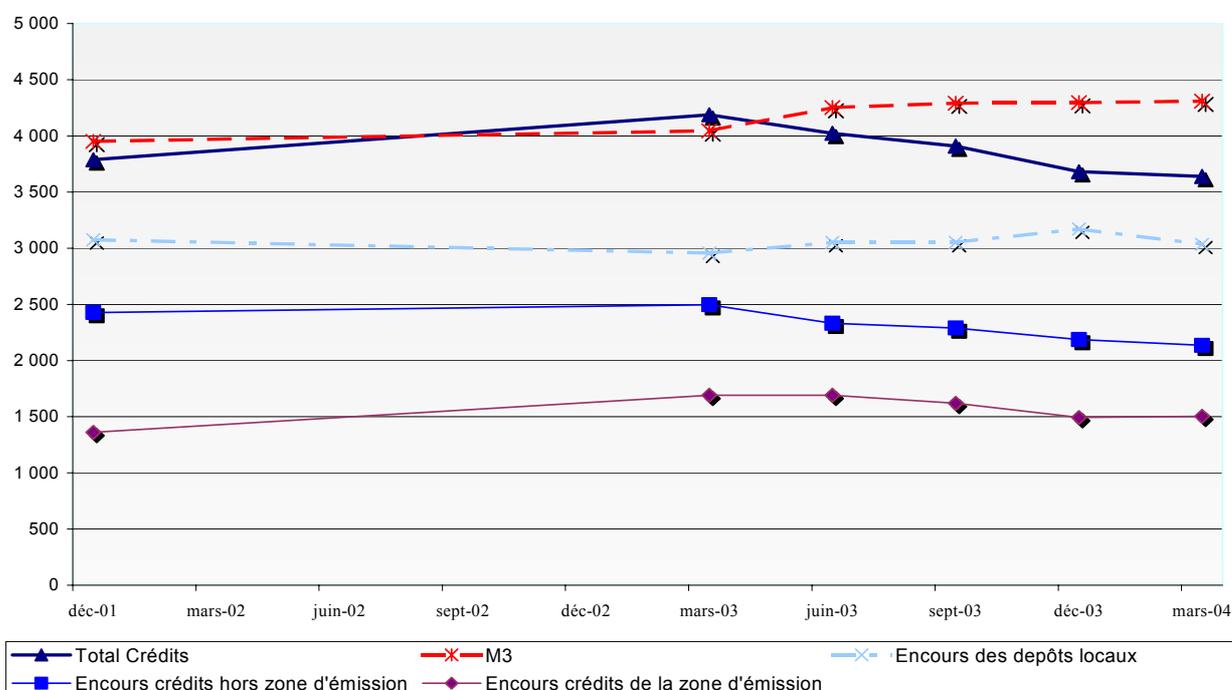
2. L'EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des déclarations des établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public, pour les crédits, la seule banque locale. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

Vue générale au 31 mars 2003

- ◆ Les **dépôts** collectés et gérés localement s'élèvent à 3 035 millions de XPF, ils progressent en rythme annuel (+2,6%) mais diminuent par rapport au trimestre précédent (-4,3%).
- ◆ Le **total des crédits** régresse légèrement au cours du premier trimestre 2004 (-1,1%) pour atteindre 3 639 millions de XPF. L'évolution annuelle est négative à -13,1%.
- ◆ La **masse monétaire (M3)** s'établit sur le premier trimestre à 4 309 millions de XPF (-3,6%). En glissement annuel, elle s'accroît de 6,5% en raison de l'augmentation des dépôts (+2,6%) et surtout d'une forte progression de la circulation fiduciaire (+17,1 % sur un an).

Evolution des principales données monétaires en millions de XPF



nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

Il faut rappeler que l'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une défection de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion de comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts à Wallis et Futuna.

Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

Au cours du premier trimestre, l'encours des dépôts locaux diminue (-4,3%) à 3 035 millions de XPF mais dépasse légèrement le niveau atteint un an plus tôt (+2,6%).

Dépôts à vue

Les dépôts à vue enregistrent un léger recul sur trois mois (-2,7%) en raison de la baisse de l'encours collecté par la banque locale. En rythme annuel la progression reste forte (+15,3%). La part des dépôts à vue dans l'ensemble des dépôts augmente de 57% au 31 mars 2003 à 64% un an plus tard. A titre de comparaison, les dépôts à vue ne représentent que 35% des dépôts collectés en métropole.

Comptes sur livrets

Les comptes sur livrets, uniquement des livrets ordinaires collectés par la banque locale, atteignent 357 millions de XPF, en hausse de 6,9% par rapport à décembre 2003 et en progression sensible (+15,3%) en glissement annuel.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme restent orientés à la baisse (-12,7% sur le trimestre et -23,4% sur un an), la clientèle s'est réorientée vers des placements plus liquides, essentiellement les comptes sur livrets.

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de XPF	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Dépôts à vue	1 682	1 840	1 992	1 939	15,3%	5,4%	- 2,7%
dont banque locale	1 327	1 333	1 579	1 487	12,1%	11,6%	- 5,8%
dont Trésor Public	355	507	413	451	27,2%	-11,0%	9,3%
Comptes sur livrets	310	346	334	357	15,3%	3,3%	6,9%
dont banque locale	310	346	334	357	15,3%	3,3%	6,9%
dont Trésor Public	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	965	866	846	739	-23,4%	-14,7%	-12,7%
Dépôts à terme	959	861	841	735	-23,4%	-14,7%	-12,7%
Bons de caisse	6	5	5	4	-32,0%	-18,4%	-18,4%
Certificats de dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
dont banque locale	853	723	711	686	-19,5%	- 5,1%	- 3,5%
dont Trésor Public	112	139	134	53	-52,8%	-62,0%	-60,6%
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	2 957	3 052	3 172	3 035	2,6%	- 0,5%	- 4,3%
dont banque locale	2 490	2 402	2 624	2 531	1,6%	5,4%	- 3,6%
Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale	-	-	-	-	-	-	-
Plans d'épargne logement	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	2 957	3 052	3 172	3 035	2,6%	- 0,5%	- 4,3%
dont banque locale	2 490	2 402	2 624	2 531	1,6%	5,4%	- 3,6%

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée HZE s'établit à 3 240 millions au 31 mars 2004 contre 3 215 millions au 31 décembre 2003². Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire.

Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires uniquement) totalisent un montant de 1 114 millions de XPF au 31 mars 2004.

Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ces placements atteint 2 126 millions de XPF au 31 mars 2004, en hausse de 1,1% par rapport au quatrième trimestre 2003 et de 3,4% par rapport à l'année précédente.

² Les chiffres tiennent compte de l'ensemble des avoirs détenus hors zone d'émission par la caisse locale des retraites (CLR - CCPF), omis dans les précédents bulletins trimestriels.

TABLEAU II
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	n.d.	n.d.	1 113	1 114	n.d.	n.d.	0,1%
OPCVM monétaires (<i>uniquement BWF</i>)	107	157	112	113	5,3%	-28,2%	0,5%
Autres placements (<i>uniquement Trésor Public</i>)	n.d.	n.d.	1 001	1 001	n.d.	n.d.	-
Placements d'épargne à long terme	2 057	2 239	2 102	2 126	3,4%	- 5,0%	1,1%
Actions	13	16	18	18	37,7%	11,9%	1,4%
Obligations	1882 ⁽¹⁾	2050 ⁽¹⁾	1 872	1873 ⁽²⁾	- 0,5%	- 8,6%	0,1%
OPCVM non monétaires	162	173	213	235	45,3%	36,0%	10,7%
Assurances-vie	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	n.d.	n.d.	3 215	3 240	n.d.	n.d.	0,8%

⁽¹⁾ Estimation réalisée fin mars 2003

⁽²⁾ Données du Trésor Public arrêtées au 31/12/2003

n.d. : non déterminé

Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

L'augmentation globale des dépôts sur un an est la résultante de variations divergentes suivant la catégorie d'agents économiques concernée.

Ainsi, les dépôts des sociétés non financières progressent très fortement (+44,9%) sur un an. Cette évolution tendrait à montrer que la trésorerie des entreprises a été reconstituée malgré une conjoncture économique morose.

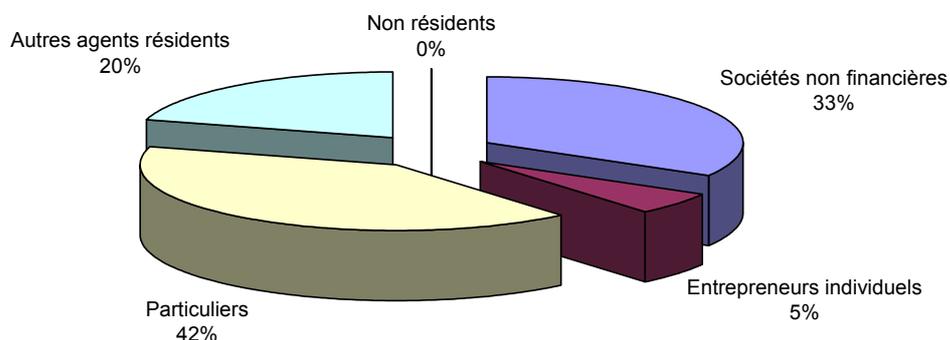
A l'inverse, les dépôts locaux des particuliers régressent sensiblement sur 12 mois (-15%). Les particuliers ne représentent que 41% des dépôts collectés localement contre 77 % en métropole. Cet écart considérable, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts des particuliers s'élèvent en effet à moins de 83 000 XPF par habitant.

Les dépôts des autres agents résidents (CLR, Agence de santé, enseignement catholique...) régressent (-6,6%) avec des dépôts à vue s'élevant à 124 millions de XPF (+3,3%) et des dépôts à terme à 494 millions de XPF (-8,8%).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agent économique

en millions de XPF	31/03/2003		31/03/2004		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	1 681		1 939		15,3%
Sociétés non financières	625	37%	868	45%	38,9%
Entrepreneurs individuels	103	6%	146	8%	41,5%
Particuliers	832	49%	798	41%	- 4,1%
Autres agents résidents	120	7%	124	6%	3,3%
Non résidents	1	n.s.	3	n.s.	n.s.
Autres dépôts	1 276		1 097		-14,1%
Sociétés non financières	76	6%	147	13%	n.s.
Entrepreneurs individuels	39	3%	18	2%	-54,2%
Particuliers	619	49%	436	40%	-29,5%
Autres agents résidents	542	42%	494	45%	- 8,8%
Non résidents	-	n.s.	0	n.s.	n.s.
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	2 957		3 035		2,6%
Sociétés non financières	701	24%	1 016	33%	44,9%
Entrepreneurs individuels	142	5%	164	5%	15,2%
Particuliers	1 451	49%	1 234	41%	-15,0%
Autres agents résidents	662	22%	618	20%	- 6,6%
Non résidents	1	n.s.	3	n.s.	n.s.
Certificats de dépôts (CDD)	-		-		-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	2 957	100%	3 035	100%	2,6%

répartition des dépôts gérés localement



Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Les dépôts collectés localement et gérés par les institutions extérieures des sociétés financières restent stables sur trois mois à 84 millions de XPF. Ils ne représentent que 3% des dépôts HZE en part relative.

Les avoirs des particuliers progressent légèrement sur le trimestre (+8,6%) à 315 millions de XPF. Leur part relative reste quasiment stable à 10% contre 9% fin 2003.

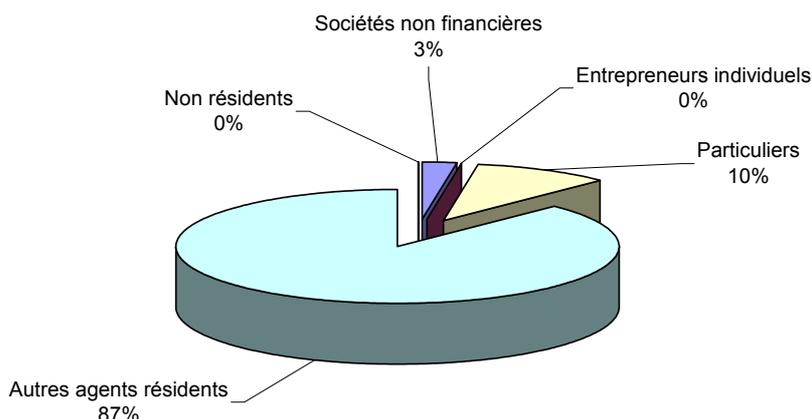
Les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante des dépôts hors zone (87%). Ils sont composés pour l'essentiel des avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures **Répartition par agent économique**

en millions de XPF	31/12/2003		31/03/2004		variations en %
	m-3	%	m	%	m/m-3
TOTAL	3 215		3 240		0,8%
Sociétés non financières	84	3%	84	3%	–
Entrepreneurs individuels	–	n.s.	–	n.s.	–
Particuliers	290	9%	315	10%	8,6%
Autres agents résidents	2 841	88%	2841*	87%	–
Non résidents	–	n.s.	–	n.s.	–

* Chiffre provisoire, arrêté au 31/12/2003

répartition des dépôts gérés par des institutions extérieures



2.2 LES PASSIFS FINANCIERS

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission.

Au 31 mars 2004, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3 639 millions XPF, en décroissance par rapport au trimestre précédent (-1,1%) et par rapport à fin mars 2003 (-13,1%). Cette évolution négative résulte d'une baisse conjuguée des concours hors zone d'émission et des concours locaux.

Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)

A la fin du premier trimestre 2004, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1 504 millions de XPF, en relative stabilité par rapport au trimestre précédent (+0,8%) et en sensible diminution en glissement annuel (-11,1%) du fait de la nouvelle régression des crédits à l'équipement et des comptes ordinaires débiteurs notamment.

Les concours locaux restent essentiellement orientés en faveur des particuliers qui bénéficient de plus de 72% des crédits accordés. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) ne recueillent que 22,6% de l'encours des crédits. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 53% de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne de la pauvreté de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du premier trimestre, les crédits de trésorerie diminuent légèrement par rapport à décembre 2003 (-1,9%) mais augmentent en rythme annuel (+2,7%) pour s'établir à 1 158 millions de XPF.

Ces évolutions résultent de la forte croissance des crédits aux particuliers sur un an (+19,6%) et de la nouvelle baisse importante des crédits de trésorerie aux entreprises par rapport à décembre 2003 (-57,3%) qui régressent de 248 à 106 millions de XPF, ce qui conforte l'idée d'une amélioration de la trésorerie des entreprises engagée depuis le dernier trimestre 2003.

Sur le trimestre, les crédits à l'équipement restent quasiment stables à 29 millions de XPF. En revanche, ils enregistrent une très forte baisse par rapport au 31 mars 2003 (-84,5%). Il faut rappeler que ces crédits, très ciblés sur quelques opérations, ont connu une forte poussée jusqu'au premier semestre 2003.

Les crédits à l'habitat représentent moins de 0,3% de l'encours (5 millions). Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Les comptes ordinaires débiteurs sont en forte hausse sur le trimestre (+16,2%) à 215 millions de XPF mais restent inférieurs au niveau atteint fin mars 2003 (225 millions). Seuls ceux des sociétés non financières croissent sur un an (+ 6,6%).

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles, elles ne représentent que 1,7% de l'encours par le fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	2	-	-	2	- 1,4%	-	-
Sociétés non financières	2	-	-	1	n.s.	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	1	-	-	-
Crédits de trésorerie	1 128	1 253	1 181	1 158	2,7%	- 7,6%	- 1,9%
Sociétés non financières	228	209	88	79	-65,2%	-62,0%	-10,1%
Entrepreneurs individuels	20	20	20	27	33,8%	33,8%	32,2%
Particuliers	880	1 024	1 072	1 052	19,6%	2,7%	- 1,9%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	186	55	28	29	-84,5%	-47,4%	4,0%
Sociétés non financières	175	45	19	17	-90,1%	-61,4%	- 7,8%
Entrepreneurs individuels	11	10	9	12	5,1%	15,6%	28,6%
Crédits à l'habitat	6	5	5	5	-21,0%	- 5,2%	- 5,3%
Particuliers	6	5	5	5	-21,0%	- 5,2%	- 5,3%
Comptes ordinaires débiteurs	225	223	185	215	- 4,6%	- 3,7%	16,2%
Sociétés non financières	176	189	159	188	6,6%	- 0,7%	18,1%
Entrepreneurs individuels	19	13	3	4	n.s.	n.s.	11,6%
Particuliers	30	21	23	23	-22,1%	11,3%	3,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	63	-	-	-	n.s.	-	-
Non résidents	63	-	-	-	n.s.	-	-
Créances douteuses nettes	21	22	32	26	24,5%	18,8%	-17,1%
Sociétés non financières	11	9	9	10	- 7,5%	13,1%	12,0%
Entrepreneurs individuels	-	-	1	1	-	-	22,0%
Particuliers	10	13	21	15	47,5%	13,5%	-31,2%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	1 632	1 558	1 430	1 435	-12,1%	- 7,9%	0,4%
Sociétés non financières	592	453	275	295	-50,1%	-34,8%	7,3%
Entrepreneurs individuels	51	42	33	45	-12,6%	6,1%	33,1%
Particuliers	926	1 063	1 121	1 095	18,2%	3,0%	- 2,3%
Autres agents résidents	-	-	-	0	-	-	-
Non résidents	63	-	-	-	n.s.	-	-
Provisions non ventilées	60	61	64	69	14,3%	12,4%	6,5%
TOTAL BRUT	1 692	1 619	1 494	1 504	-11,1%	- 7,1%	0,6%

Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)

La reconstitution du potentiel d'engagement du fond de garantie à l'habitat (FGH) intervenue dans le dernier trimestre 2003 n'a pas encore permis une inversion de la tendance à la baisse observée depuis plus d'un an. L'encours des crédits à l'habitat a continué à s'effriter au cours du premier trimestre 2004 (- 4,8%) pour s'établir à 1 352 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de 14,5% sur un an à 2 136 millions de XPF.

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent cependant dominant sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent en effet 58,7% des crédits distribués sur le Territoire¹.

TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

en millions de XPF	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	485	460	395	392	-19,3%	-14,9%	- 1,0%
Sociétés non financières	142	157	129	128	- 9,6%	-18,2%	- 0,4%
Entrepreneurs individuels	31	27	26	25	-18,1%	- 6,0%	- 3,6%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	312	276	240	238	-23,8%	-13,9%	- 1,0%
Crédits à l'habitat	1 612	1 455	1 420	1 352	-16,1%	- 7,1%	- 4,8%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	1 612	1 455	1 420	1 352	-16,1%	- 7,1%	- 4,8%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses nettes	401	374	373	392	n.s.	n.s.	5,3%
Sociétés non financières	71	21	22	22	n.s.	n.s.	0,2%
Entrepreneurs individuels	60	60	59	59	- 1,9%	- 1,9%	- 0,5%
Particuliers	270	293	291	311	n.s.	n.s.	6,9%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	2 498	2 289	2 188	2 136	-14,5%	- 6,7%	- 2,4%
Sociétés non financières	213	178	151	150	-29,4%	-15,4%	- 0,3%
Entrepreneurs individuels	91	87	85	84	- 7,5%	- 3,2%	- 1,4%
Particuliers	1 882	1 748	1 711	1 663	-11,6%	- 4,9%	- 2,8%
Autres agents résidents	312	276	240	238	-23,8%	-13,9%	- 1,0%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	n.s.	-	-
TOTAL BRUT	2 498	2 289	2 188	2 136	-14,5%	- 6,7%	- 2,4%

¹ Compte non tenu des crédits accordés par certains établissements de Nouvelle-Calédonie.

L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)

Au premier trimestre, les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone ont, à nouveau, suivi une évolution à la baisse. Les encours globaux ont chuté de -1,1% sur 3 mois et de -13,1% sur un an.

Ce sont les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) ainsi que les autres agents résidents (Territoire essentiellement) qui affichent les plus fortes baisses en glissement annuel, respectivement de -39,2% et -36,6%.

Les particuliers, grâce à la forte hausse des crédits locaux à la consommation (+19,6%) conjuguée avec la baisse sensible des crédits à l'habitat (-16,1%) et des comptes ordinaires débiteurs (-22,1%), conservent un volume de crédit en plus légère régression annuelle (-1,8%).

TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	2	-	-	2	- 1,4%	-	-
Sociétés non financières	2	-	-	1	n.s.	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	1	-	-	-
Crédits de trésorerie	1 128	1 253	1 181	1 158	2,7%	- 7,6%	- 1,9%
Sociétés non financières	228	209	88	79	-65,2%	-62,0%	-10,1%
Entrepreneurs individuels	20	20	20	27	33,8%	33,8%	32,2%
Particuliers	880	1 024	1 072	1 052	19,6%	2,7%	- 1,9%
Autres agents résidents & non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	671	515	423	420	-37,3%	-18,4%	- 0,6%
Sociétés non financières	317	202	148	146	-54,0%	-27,9%	- 1,3%
Entrepreneurs individuels	42	37	35	37	-12,0%	- 0,1%	4,6%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents & non résidents	312	276	240	238	-23,8%	-13,9%	- 1,0%
Crédits à l'habitat	1 618	1 460	1 425	1 357	-16,1%	- 7,1%	- 4,8%
Particuliers	1 618	1 460	1 425	1 357	-16,1%	- 7,1%	- 4,8%
Comptes ordinaires débiteurs	225	223	185	215	- 4,6%	- 3,7%	16,2%
Sociétés non financières	176	189	159	188	6,6%	- 0,7%	18,1%
Entrepreneurs individuels	19	13	3	4	-81,0%	-72,3%	11,6%
Particuliers	30	21	23	23	-22,1%	11,3%	3,7%
Autres agents résidents & non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	63	-	-	-	n.s.	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents & non résidents	63	-	-	-	n.s.	-	-
Créances douteuses nettes	422	396	404	418	- 0,9%	5,7%	3,6%
Sociétés non financières	82	30	31	32	-60,8%	7,9%	3,7%
Entrepreneurs individuels	60	60	60	60	0,1%	0,1%	- 0,1%
Particuliers	280	306	313	326	16,5%	6,5%	4,2%
Autres agents résidents & non résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	4 129	3 847	3 617	3 570	-13,5%	- 7,2%	- 1,3%
Sociétés non financières	805	630	426	446	-44,7%	-29,3%	4,6%
Entrepreneurs individuels	141	130	119	129	- 8,7%	- 0,9%	8,3%
Particuliers	2 808	2 811	2 832	2 758	- 1,8%	- 1,9%	- 2,6%
Autres agents résidents & non résidents	375	276	240	238	-36,6%	-13,9%	- 1,0%
Provisions non ventilées	60	61	61	69	14,3%	12,4%	12,4%
TOTAL BRUT	4 189	3 908	3 678	3 639	-13,1%	- 6,9%	- 1,1%

2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) enregistre une régression sur le trimestre (-3,6%) et s'établit à 4 309 millions de XPF au 31 mars 2004.

L'agrégat M1 s'élève à 3 212 millions de XPF. Il diminue de 2,3% au cours du trimestre mais augmente de 16% sur un an. Cette progression est due à la forte croissance de l'ensemble des composantes de M1 en glissement annuel. La circulation fiduciaire augmente ainsi de 17,1% sur douze mois mais baisse de 1,8% sur le trimestre. De la même manière les dépôts à vue sont en forte expansion sur un an (+15,2%) et en légère diminution sur trois mois (-2,7%). Il convient de souligner que la circulation fiduciaire représente 29,6% de M3, contre moins de 5% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Cependant en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

L'agrégat M2-M1 progresse fortement sur un an (+15,5 %) à 358 millions. En l'absence de comptes épargne-logement, cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets.

L'agrégat M3-M2 baisse significativement en glissement annuel (-23,4%) et au cours du premier trimestre (-12,6%) à 739 millions de XPF. Cet agrégat est essentiellement constitué par les dépôts à terme (735 millions de XPF).

TABLEAU VI

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	Montants (millions de XPF)						
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	1 088	1 240	1 297	1 274	17,1%	2,7%	- 1,8%
- Billets	1 088	1 240	1 298	1 275	17,2%	2,8%	- 1,8%
- Pièces	-	-	1	1	-	-	-
Dépôts à vue	1 682	1 841	1 992	1 938	15,2%	5,3%	- 2,7%
- Banque(s)	1 327	1 334	1 578	1 487	12,1%	11,5%	- 5,8%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	355	507	414	451	27,0%	-11,0%	8,9%
Total M1	2 770	3 081	3 289	3 212	16,0%	4,3%	- 2,3%
M2 - M1	310	346	335	358	15,5%	3,5%	6,9%
Comptes sur livrets	310	346	335	358	15,5%	3,5%	6,9%
Comptes d'épargne-logement	-	-	-	-	-	-	-
Total M2	3 080	3 427	3 624	3 570	15,9%	4,2%	- 1,5%
M3 - M2	965	867	846	739	-23,4%	-14,8%	-12,6%
Dépôts à terme	959	862	841	735	-23,4%	-14,7%	-12,6%
- Banque(s)	847	723	707	682	-19,5%	- 5,7%	- 3,5%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	112	139	134	53	-52,7%	-61,9%	-60,4%
Bons	6	5	5	4	-33,3%	-20,0%	-20,0%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	4 045	4 294	4 470	4 309	6,5%	0,3%	- 3,6%

Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

Du fait de la croissance des dépôts locaux en rythme annuel (+2,6%) et du tassement des crédits (-11,1%), la position extérieure nette du système bancaire local augmente significativement sur un an (+10,2%).

TABLEAU VII

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	<i>Montants (millions de XPF)</i>						
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	3 512	3 396	3 911	3 771	7,4%	11,0%	- 3,7%
- Institut d'émission	1 778	1 799	1 816	1 833	3,1%	1,9%	0,9%
- Etablissements de crédit locaux (*)	1 734	1 597	2 095	1 938	11,8%	21,4%	- 8,1%
Créances sur le Trésor public	412	557	487	373	- 9,4%	-33,0%	-30,4%
Concours sur ressources monétaires	121	340	72	165	36,4%	-51,5%	56,3%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 691	1 620	1 493	1 504	-11,1%	- 7,2%	0,7%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 570	1 280	1 421	1 339	-14,7%	4,6%	- 6,1%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	609	586	704	624	2,5%	6,5%	-12,7%
- Provisions sur créances douteuses	60	61	64	69	14,3%	12,4%	6,1%
- Engagements hors zone d'émission (*)	186	228	240	231	24,4%	1,5%	- 3,7%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	715	405	413	415	-42,0%	2,5%	0,5%
Total	4 045	4 293	4 470	4 309	6,5%	0,4%	- 3,7%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 548	1 369	1 855	1 707	10,2%	24,7%	- 8,0%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	1 960	1 926	2 342	2 080	6,1%	8,0%	-11,2%

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX **(TABLEAU VIII)**

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence la hausse de sa position extérieure nette (+10,2%) sur un an qui atteint 52% des emplois. Celle-ci s'explique essentiellement par la baisse des crédits (-11,1%) et par la faible augmentation des dépôts (+2,6%).

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (76% du passif). Le montant total des ressources s'élève, au 31 mars 2004, à 3 291 millions de XPF, en quasi-stabilité sur un an (-0,8%).

TABLEAU VIII

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 691	51%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 439	74%
Réserves obligatoires	78	2%	Financement sur ressources propres *	669	20%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	209	6%
(-) position extérieure nette des EC	1 548	47%	Réesc compte	-	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 317	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 317	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2003

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 709	54%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 350	75%
Réserves obligatoires	72	2%	Financement sur ressources propres *	647	21%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	153	5%
(-) position extérieure nette des EC	1 369	43%	Réesc compte	-	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 150	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 150	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 504	46%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 502	76%
Réserves obligatoires	81	2,5%	Financement sur ressources propres *	693	21%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	96	3%
(-) position extérieure nette des EC	1 707	52%	Réesc compte	-	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 291	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 291	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

2.5 RAPPEL DES TAUX

Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret du 13 février 2004, le taux d'intérêt légal pour l'année 2004 a été fixé à 2,27%.

En %	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux d'intérêt légal	8,4	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27

Les taux d'intervention de l'IEOM au 1^{er} janvier 2004

	<i>date d'effet</i>	<i>taux</i>	<i>taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte</i>
taux de la facilité de dépôt	10/06/2003	1,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	4,50%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	6,70% à 7,15% (Taux SGFGAS depuis le 01/02/04)
taux de la facilité de prêt marginal	10/06/2003	3,00%	
taux de l'escompte de chèques	10/06/2003	3,00%	

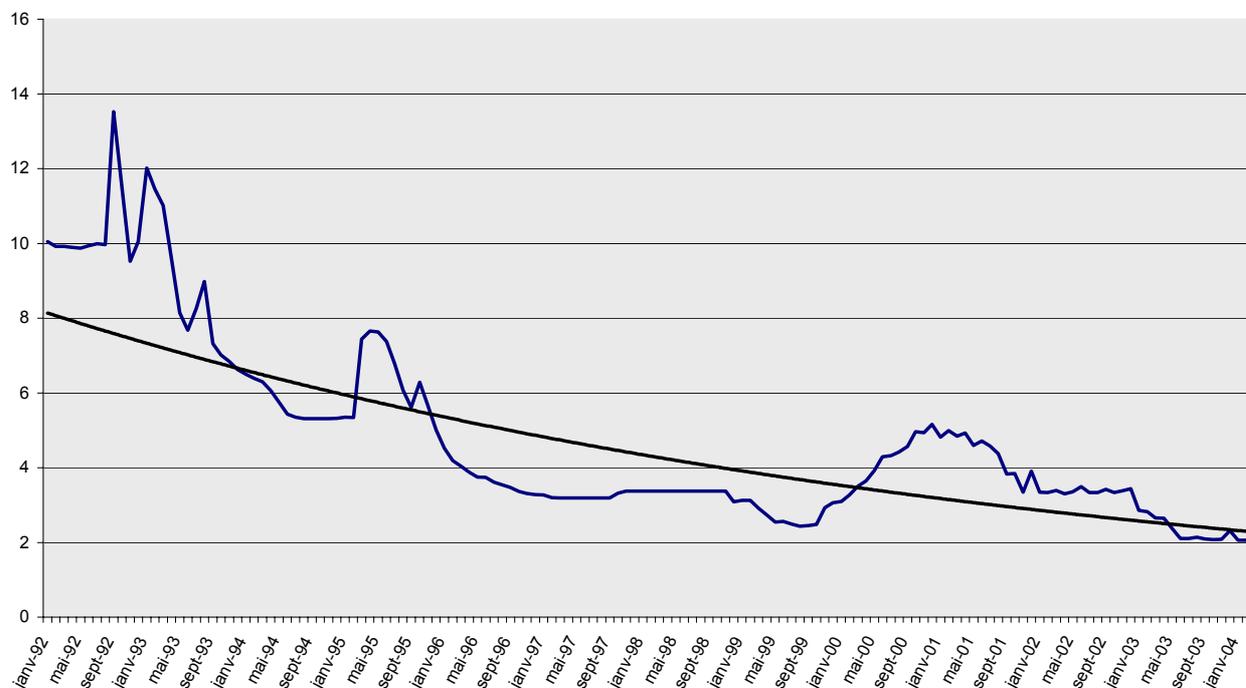
Les taux du marché

Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60% depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale demeure inchangé depuis mars 1996 à 8,90%.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE au 01/04/2004			
Crédits aux particuliers	seuil de l'usure	Crédits aux entreprises	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,52%
Prêts à taux fixe	6,83%		
Prêts à taux variable	5,99%		
Prêts relais	7,07%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	6,35%
Autres prêts			
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	20,96%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,57%
Découverts en comptes, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	16,57%	Découverts en comptes (commission de plus fort découvert exclue)	11,05%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	9,68%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,49%

3. Les Missions de l'IEOM

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

L'émission des signes monétaires : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP⁽¹⁾ (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1^{er} janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1^{er} janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

Les opérations de compensation interbancaire : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1^{er} octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

Le refinancement des établissements de crédit, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions⁽²⁾, de crédits à taux réduits.

Les services rendus à la communauté bancaire (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

L'émission des signes monétaires

Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 31 mars 2004 est de 1 434,8 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin mars 2004 représente 1 435,3 millions de XPF avec une circulation des pièces encore négative de 532 milliers de XPF. Cette dernière résulte du fait que le nombre de pièces récupérées et annulées est plus important que le nombre de pièces émises.

<i>en milliers de XPF</i>	31-mars-03	31-déc-04	31-mars-04
Billets	1 196 331	1 397 615	1 435 316
Pièces	-394	-1 244	-532
Total	1 195 937	1 396 371	1 434 784

Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 31 mars 2004. Le nombre de chèques diminue de manière significative (-7,2%), comme leur montant (-9%). Le nombre de virements baisse également (-10,6%) alors que leur montant augmente (+8,5%).

Périodes	du 01/01/2003 au 31/03/2003	du 01/01/2004 au 31/03/2004	Variations en %
Nb chèques	7 565	7 019	-7,2%
Montant	616 231 004	560 766 810	-9,0%
Nb virements	8 452	7 559	-10,6%
Montant	1 008 647 626	1 094 451 204	8,5%
Total opérations	16 017	14 578	-9,0%
Montant Total	1 624 878 630	1 655 218 014	1,9%

Publication gratuite : 50 tirages

Directeur de publication :

M. Thierry CORNAILLE

Responsable de la rédaction :

M. Richard LAMBERT

Editeur:

IEOM - Etablissement Public
BP G5 Mata'Utu
98600 UVEA
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05

Fax : 72 20 03

Mail : ieomwf@wallis.co.nc

Achevé d'imprimé le 15/06/2004